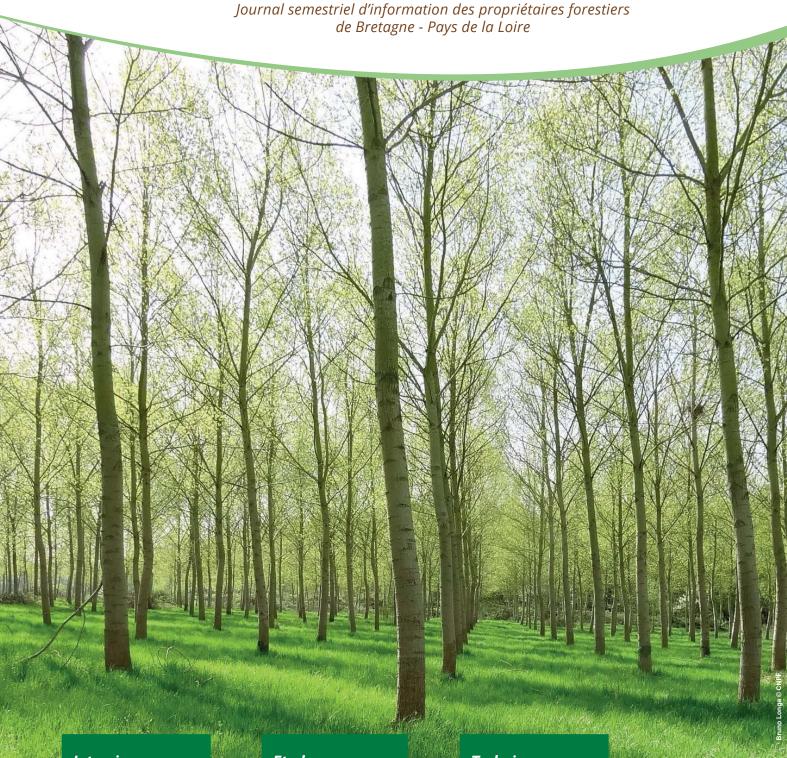
nº 5

Juin 2020

# BOIS&FORÊTS de l'Ouest



Interview

Bruno Gorrée, scierie Bourdaud à Nozay (44) Etude

Les forêts régionales face au changement climatique Technique

Conseils pour l'achat des plants forestiers





### ÉDITORIAL

### **Une crise riche d'enseignements**

La crise sanitaire COVID19 que nous traversons est inédite par son ampleur, sa durée, sa capacité à désorganiser tout un système économique et social.

Notre filière forêt-bois n'y a pas échappé, avec une diminution notable de l'activité des entreprises liées au bâtiment. En forêt, les agents du CRPF ont poursuivi leurs missions dans le strict respect des « gestes barrière ». Ils ont par exemple assuré l'instruction de terrain des plans simples de gestion, qui ont été agréés en temps et en heure lors d'un conseil dématérialisé. Les propriétaires forestiers, premier maillon de notre filière forêt-bois, ont pu poursuivre leur activité forestière, grâce à des arrêtés préfectoraux conciliant intelligemment protection des populations et de l'économie.

Cette crise, par le confinement imposé, marquera un tournant en termes d'outils et de méthodes de travail. La télétransmission des documents de gestion, dont nous avions jeté les bases, va s'accélérer. Nos équipes utilisent désormais en routine les systèmes de communication collaboratifs et autres formations en ligne.

Cette crise révèle surtout nos fragilités systémiques, le parallèle étant évident avec les risques en matière de climat ou de biodiversité. Que nous apprend cet épisode ? Que les systèmes hyperspécialisés sont fragiles. Qu'on ne peut pas travailler contre la nature. Que la dépendance industrielle ou sanitaire à l'égard d'autres continents nous rend vulnérables. Que des filières organisées, solidaires, alliant secteur public et privé amortissent mieux les chocs. En ce sens, si l'on y réfléchit, notre filière forêt-bois dispose potentiellement de nombreux atouts.

Les politiques de sortie de crise devront tenir compte de cette nouvelle donne. Le CRPF en tant que garant d'une gestion dynamique et durable de la forêt en prendra sa part. Et pour l'heure, j'insiste auprès de vous, chers propriétaires forestiers, sur la nécessité de réaliser les coupes prévues dans vos documents de gestion : c'est bon pour vos forêts, c'est indispensable pour la filière.

Antoine d'AMÉCOURT Président du CRPF Bretagne - Pays de la Loire



### **Sommaire**

- Une crise riche d'enseignements p. 2
- Interview: Bruno Gorrée, directeur général de la scierie Bourdaud à Nozay (44)
   p. 3
- Les forêts régionales face au changement climatique p. 4-5
- Conseils pour l'achat des plants forestiers
   p. 6
- Le castor et le peuplier p. 7
- Un guide pour relancer les plantations de peuplier en Bretagne p. 8
- L'équilibre forêt-gibier
   c'est possible
   P. 9
- Les chenilles défoliatrices des feuillus
   p. 10
- Ventes de bois du printemps p. 11
- Brèves p. 12
   Prochains cycles de formation FOGEFOR

### Interview : Bruno Gorrée, directeur général de la scierie Bourdaud à Nozay (44)

Installée depuis plus de 80 ans en Loire-Atlantique, la scierie Bourdaud débite des pins, mais aussi des feuillus, principalement des chênes. Une partie des sciages est ensuite transformée sur place dans un atelier de menuiserie pour leur donner une plus forte plus-value et offrir une gamme élargie de produits à la vente.

### M. Gorrée, pouvez-vous retracer l'histoire de l'entreprise?

La scierie Bourdaud est une entreprise familiale installée sur la commune de Nozay depuis 1936. Trois générations de scieurs ce sont succédées depuis sa création par Aristide Bourdaud. Petite fille du fondateur, Pascaline Gorrée-Bourdaud a repris le flambeau depuis une vingtaine d'années. Elle préside aujourd'hui l'entreprise familiale.

### Quelles sont vos principales activités?

Nous sommes à la fois exploitant forestier, scieur et fabricant. Chaque année, nous scions environ 20 000 m<sup>3</sup> de résineux, essentiellement du pin, mais aussi un peu de douglas et d'épicéa ainsi que 10 000 m³ de chêne avec un peu d'autres feuillus. Notre activité génère 15 000 m³ de sciages et autant de produits connexes (sciures, écorces, plaquettes). Au quotidien, ce sont près de 50 personnes qui font vivre notre entreprise.

### Quelle est votre stratégie d'approvisionnement en bois?

Nous achetons dans un rayon de 100 à 150 km autour de la scierie pour les résineux et jusqu'en région Centre-Val de Loire pour le chêne. Notre politique d'achat est différente pour les feuillus et les résineux. Pour le chêne, plus des trois quarts de notre approvisionnement sont réalisés « bord de route » à partir de contrats d'approvisionnement ou d'accords commerciaux passés au préalable avec nos partenaires. Les résineux, quant à eux, sont achetés essentiellement aux exploitants locaux, principalement bord de route ou, bien que cela se fasse de moins en moins, sur pied.

### Comment est organisée votre chaîne de production?

La scierie possède deux lignes de sciage : l'une résineuse et l'autre feuillue. Elles sont équipées de scies à ruban pouvant débiter des bois iusqu'à 100 cm de diamètre en feuillu et 80 cm en résineux. Ouotidiennement, 75m³ de résineux et 50 m<sup>3</sup> de feuillus passent sur ces lignes.

### Quelles qualités de bois recherchez-vous et que produisez-vous?

Nous recherchons des billes de pied de qualité menuiserie et Bruno Gorrée devant son parc à grumes. de type charpente ou emballage. Les bois arrivent à la scierie en billons ou en grumes.

Nous avons besoin de bois de qualité pour approvisionner notre unité de seconde transformation.

Ils sont débités pour la fabrication d'avivés\* qui sont ensuite séchés. Les avivés de qualité supérieure sont transformés sur place dans notre atelier de menuiserie. Nous produisons entre autre des carrelets\*\* destinés à la fabrication de montants et battants de fenêtre.

Les autres bois sont réservés à la production de charpente, traverses paysagères ou à la fabrication de bois d'emballage. Nos produits alimentent essentiellement les menuiseries industrielles du grand ouest, mais nous travaillons aussi à l'export, notamment avec le Royaume-Uni.

### Comment voyez-vous l'évolution de votre scierie?

Les scieries comme la nôtre ont leur place sur le marché. Mais, pour cela, elles doivent se moderniser. Nous



devons investir dans des machines plus performantes pour améliorer notre productivité. Par exemple, aujourd'hui, nos sciages sont empilés à la main. Prochainement, nous allons automatiser ce travail pour réduire sa pénibilité et augmenter notre efficacité. Nous allons également nous équiper de scanner pour optimiser nos débits. Nous sommes capables de fournir une large gamme de produits et de scier aussi bien des petits bois que des gros bois. Nous voulons poursuivre et développer ce modèle économique en nous démarquant des grosses scieries industrielles.

- \* avivé : bois scié avec quatre arêtes vives à angle droit.
- \*\* carrelet : pièce de bois obtenue par collage de trois ou quatre avivés ou plis.

Propos recueillis par Nicolas DUVAL, technicien CRPF et Christian WEBEN, délégué régional CRPF

### Les forêts régionales face au changement climatique

Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne – Pays de la Loire, en partenariat avec Météo France Ouest, a réalisé une étude en 2019 sur l'évolution du climat et ses conséquences sur les forêts régionales. Cette étude a reçu le soutien financier du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Voici les principaux constats climatiques et les préconisations de gestion face à ces évolutions.

### Un regard sur l'évolution du climat depuis 1959

Pour cette étude, Météo France a utilisé des données homogènes depuis 1959. Des indicateurs climatiques ont été calculés puis analysés sur quatre périodes trentenaires (1959-1988, 1969-1998, 1979-2008, 1989-2018). Les évolutions constatées concernent surtout les températures, dont l'augmentation a été particulièrement rapide. Les températures moyennes annuelles ont gagné de +0,8 à +1,4° en 30 ans selon les secteurs. Cette hausse concerne aussi bien les températures minimales que maximales et ce, quelle que soit la saison.

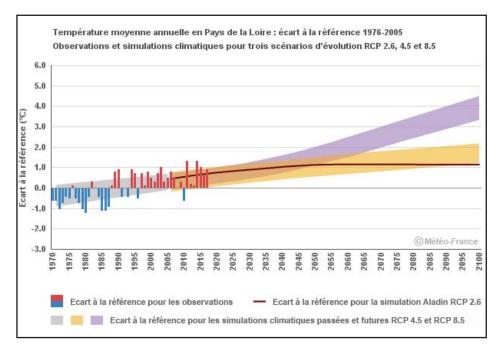
Sur la même période, le nombre moyen de jours de gel en mars-avril a diminué entre 2 et 6 selon les endroits, sans que la date de la dernière gelée soit moins tardive. On assiste également à une augmentation de la fréquence des périodes de canicule et des épisodes de sécheresse.

La pluviométrie, elle, a fluctué mais il n'y a pas de tendance d'évolution constatée depuis 1959. Il n'est également pas possible de dresser des tendances sur le nombre de tempêtes ou autres phénomènes extrêmes. Un autre intérêt de l'étude est de

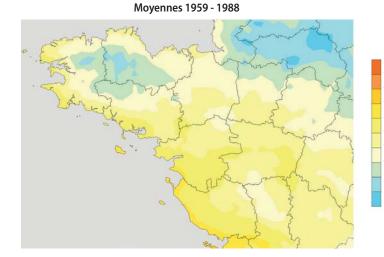
disposer d'une cartographie des évolutions selon les territoires. Pour en savoir plus, le rapport complet est disponible sur le site du CRPF: https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/etude-meteo-bretagne-pays-de-la-loire/n:3801

### Une poursuite du réchauffement quel que soit le scénario

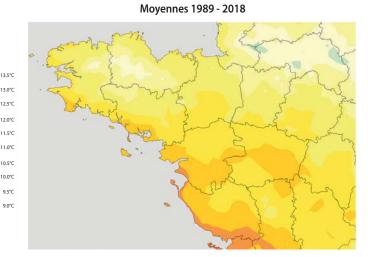
Différents scénarios basés sur les évolutions des émissions et concentrations de gaz à effet de serre à l'avenir permettent de modéliser l'évolution du climat d'ici à 2100. Tous prédisent la poursuite du réchauffement. Sans politique visant à faire baisser les émissions de CO<sub>2</sub>, celui-ci pourrait



Moyennes annuelles des températures



#### Moyennes annuelles des températures



atteindre +3°C en Bretagne et +4°C en Pays de la Loire en 2071-2100 (par rapport à 1976-2005). Les prévisions concernant la pluviométrie sont plus difficiles à établir mais on peut s'attendre à une augmentation des sécheresses estivales du fait de la hausse des températures.

### Conséquences sur les forêts régionales

La hausse des températures, la récurrence des épisodes secs, les fluctuations de la pluviométrie ont déjà des conséquences sur les forêts régionales.

Certains arbres ne trouvent plus des conditions de développement optimales là où ils étaient auparavant bien adaptés. Affaiblis par le stress lié au manque d'eau ou à la chaleur, ils deviennent plus sensibles aux maladies et aux ravageurs et sont ainsi exposés à des risques de mortalité accrus. La hausse des températures, couplée à une pluviométrie fluctuante, favorise aussi le développement de certains pathogènes pouvant causer d'importants dommages (exemple : l'encre du châtaignier favorisée par les hivers doux et humides). Enfin, le risque incendie est accru avec le phénomène de sécheresse.



Favoriser des essences adaptées aux conditions futures : chêne sessile en mélange avec du sapin de Nordmann.

### Les bons réflexes pour s'adapter Surveiller et diagnostiquer

Il est important d'observer régulièrement les peuplements en place afin d'être en mesure d'identifier rapidement un dépérissement (apparition de branches mortes dans la partie haute du houppier, ramification anormale, défoliation...). En cas de doute, contacter le correspondant-observateur local du Département de la Santé des Forêts (DSF): https://bretagne-paysdelaloire.cnpf. fr/n/sante-des-forets/n:819

Lors d'un renouvellement, il est primordial d'installer la bonne essence au bon endroit et de s'assurer qu'elle pourra aller au terme de son cycle de production malgré le changement climatique. Cela passe par un diagnostic approfondi de la station et du contexte climatique (voir article dans BFO de juin 2019). Le choix des plants est aussi très important. Il est désormais admis, voire conseillé, d'introduire des essences ou des provenances de plants plus méridionales et donc a priori mieux adaptées au climat futur.



Dans les peuplements adultes, il est conseillé de mener des éclaircies fréquentes et régulières afin de réduire la concurrence pour l'alimentation en eau, améliorer la stabilité des arbres face au vent et maintenir une croissance régulière. Il est préférable d'intervenir souvent et modérément plutôt que rarement et par des coupes trop fortes. Enfin, il est important d'entretenir régulièrement les peuplements sensibles au risque incendie (jeunes boisements de pins maritimes par exemple).

Avec le changement climatique, on observe des printemps et automnes plus chauds qu'auparavant, ponctués d'épisodes de sécheresse. La période favorable de plantation s'en trouve ainsi réduite. Il faut ainsi redoubler de vigilance quant aux techniques et périodes de préparation du



Dépérissement de châtaigniers lié à la maladie de l'encre en Pays de la Loire.

terrain, au choix du type de plants et au soin apporté à leur mise en terre.

#### Diversifier et adapter les techniques

Suivant l'adage « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier », le mélange d'essences permet de diluer le risque (réactions différentes des essences face au manque d'eau, aux maladies...). La plantation dans le recrû après travail du sol localisé permet de conserver des essences locales en accompagnement. Cette technique assure aussi une protection contre la dent du gibier et a un moindre impact sur le sol.

#### Préserver à tout prix les sols

Le sol, qui est le réservoir en eau et nutriments de l'arbre doit être en bon état pour aider ce dernier à surmonter les à-coups climatiques. Dans un sol tassé, l'arbre éprouve des difficultés à s'alimenter en eau et a du mal à développer ses racines. Le tassement du sol est essentiellement causé par le passage des engins forestiers en période humide. Le dessouchage contribue aussi à déstructurer et appauvrir le sol. L'ouverture et l'utilisation des cloisonnements d'exploitation lors des coupes, en canalisant le passage des engins, limite les dégâts.

Anne-Pernelle DUC - Chargée de mission CRPF

### Conseils pour l'achat des plants forestiers

On plante habituellement entre novembre et fin mars mais c'est maintenant que se préparent les projets de (re) boisement. Une plantation est un investissement coûteux, et les plants sont un des éléments-clés qui en conditionnent la réussite.



Beaux plants de douglas et de mélèze.

### Bien préparer sa commande

Une règle essentielle : anticiper ! N'attendez pas le dernier moment. Il est prudent de réserver ses plants bien en amont de la plantation, parfois un an à l'avance. La demande est forte car les surfaces à reboiser sont nombreuses. Summum de l'anticipation, pour les grands chantiers de plantation, il est possible d'établir un contrat de culture avec un pépiniériste. Les plants sont ainsi produits « à la carte ». Lorsque c'est l'entrepreneur de travaux forestiers chargé de la plantation qui s'occupe de la fourniture des plants, il faut l'avertir suffisamment tôt pour qu'il puisse réaliser ses pré-commandes auprès du pépiniériste.

IMPORTANT: indiquer clairement ses exigences (essence, provenance, qualité génétique, âge, hauteur, délais, ...) sur le bon de commande afin d'éviter d'éventuels malentendus.

### Quel matériel végétal choisir?

Quatre catégories de semences sont commercialisées et identifiées par des couleurs d'étiquette correspondant à des critères réglementaires : Etiquette jaune : semences récoltées sur des arbres non sélectionnés. L'information se limite à la seule origine géographique.

Etiquette verte : semences récoltées dans des peuplements remarquables, sélectionnés sur leurs critères morphologiques (vigueur, rectitude, branchaison fine etc.)

Etiquette rose : semences issues de vergers à graines, c'est-à-dire de plantations d'arbres résultant de programmes d'amélioration génétique. La supériorité génétique escomptée de ces semences est en cours de test, sur des critères tels que la fourchaison, la vigueur, la qualité du bois, ... Etiquette bleue : semences issues de vergers à graines, dont la supériorité génétique a été démontrée par des tests de comparaison ou d'évaluation par rapport à des témoins.

En complément de la qualité génétique symbolisée par la couleur d'étiquette, le reboiseur veillera à choisir la bonne région de provenance (ou variété forestière améliorée dans le cas de plants issus de vergers à graines) pour l'essence utilisée. Enfin, il choisira une hauteur de plants adaptée aux caractéristiques du chantier.

Pour chaque région, des arrêtés préfectoraux sur les matériels forestiers de reproduction établissent les critères que les plants doivent respecter.

### La réception et le stockage des plants

IMPORTANT: un document d'accompagnement doit être remis par le fournisseur attestant la provenance et la catégorie des plants livrés.

Le responsable de la plantation s'assurera du respect des points suivants :

- Conformité des plants avec la commande, sans oublier de délier les bottes de plants pour en vérifier le cœur;
- pour les plants en godets, contrôler l'humidité du substrat et vérifier que les racines secondaires ne s'enroulent pas autour du pivot (phénomène du chignon racinaire);
- refus des plants sans chevelu racinaire, sans bourgeon terminal, desséchés, blessés ou trop courbés;
- pas de racines à l'air! Les végétaux, éventuellement mis en sacs, seront transportés dans un véhicule fermé ou bâché;
- mise en jauge rapide, dès leur arrivée sur le chantier, dans un endroit à l'abri du soleil, du gel et du vent.
   L'ennemi n°1 est le dessèchement!
   Pour en savoir plus :

https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/guide\_reussir\_la\_plantation\_forestiere 201501 a4 cle8a81f1.pdf

Jean-Pierre DROUGARD, technicien CRPF

### Le castor et le peuplier

Le castor d'Europe est un rongeur qui a bien failli disparaître au début du siècle dernier en raison d'une chasse intensive; cet animal était fort apprécié pour sa fourrure et sa chair. Ne subsistant que dans quelques départements du sud-est de la France, il a amorcé une lente recolonisation des cours d'eau à partir du début des années 1900. Il est aujourd'hui présent dans le Finistère et dans tous les départements ligériens.

Le Maine et Loire est sans conteste le département ligérien qui accueille la population de castor la plus importante. Sa présence a été détectée dès 1981 à Montsoreau à la limite de l'Indre et Loire. Il n'a cessé depuis d'étendre son territoire à partir de la Loire en colonisant petit à petit la plupart de ses affluents.

Passé quasi inaperçu jusqu'en 2000, ce n'est qu'en 2001 que les premières attaques sévères de castor sont constatées sur une peupleraie près d'Angers.

Depuis 2010, la présence du castor est régulièrement perceptible avec des écorçages et coupes de jeunes peupliers situés à proximité des cours d'eau. Ces impacts sont plus forts en période de crue avec des stigmates situés à plusieurs mètres de hauteur, à la limite des plus hautes eaux. Autant dire que se protéger contre ces attaques relève de l'impossible.

Depuis 2018, en Maine et Loire, des réunions d'information ont été régulièrement organisées par différentes structures pour informer les popu-



Dégâts caractéristiques de castor.



Jeunes peupliers abattus par des castors.

liculteurs de la présence de cet animal et de ses conséquences sur les cultures.

En 2019, le Conseil National du Peuplier a initié, sur les départements du Maine et Loire et d'Indre et Loire, un groupe de travail rassemblant des représentants des administrations concernées, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (aujourd'hui Office Français de la Biodiversité), du Centre National de la Propriété Forestière, des associations de populiculteurs, des naturalistes...

Ses objectifs se déclinent en deux phases :

- mieux connaître l'impact des castors sur les peupleraies de manière fiable et objective, et les chiffrer,
- 2. proposer des pistes d'amélioration pour la préservation des peupleraies en évaluant leurs coûts.

Pour répondre à la phase 1, une expérimentation vient de démarrer sur les départements 37 et 49, à l'initiative de ce groupe de travail animé par le Conseil National du Peuplier. Elle vise à mieux caractériser les relations entre castor et peuplier.

En Maine et Loire, les populiculteurs sont invités à signaler les impacts du castor sur leurs peupliers (coupes, écorçages) en contactant à la Direction Départementale des Territoires (DDT du Maine et Loire) le responsable:

Michel JULLIOT - 02 41 86 66 65 adresse mail : fcer.seef.ddt-49@ equipement-agriculture.gouv.fr

Par mail, bien préciser nom, téléphone et si possible les coordonnées de la parcelle.

Patrick Blanchard, ingénieur CRPF

## Un guide pour relancer les plantations de peuplier en Bretagne

Préoccupé par la baisse des surfaces plantées en peuplier dans la région, le CRPF vient de publier le Guide du populiculteur breton avec l'appui financier de l'Etat et de la Région. Son objectif est de développer une gestion durable de la peupleraie, à la fois dynamique et respectueuse de l'environnement.

### Un enjeu régional fort

En Bretagne, le peuplier est intimement lié aux produits maraîchers et de la mer. Les industriels bretons de l'emballage léger consomment en effet chaque année 150 000 m³ de peuplier pour fabriquer 35 millions de cagettes et de bourriches.

Les peupleraies bretonnes, qui représentent seulement 7 000 hectares, ne couvrent pas les besoins des transformateurs locaux, loin de là.

Ces derniers sont contraints de s'approvisionner majoritairement dans les régions voisines (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire...) car la ressource locale est insuffisante.

#### Une essence vertueuse

Le peuplier se caractérise par une croissance très rapide lui permettant d'être exploité entre 20 et 25 ans. Produisant un éco-matériau valorisé localement, cette essence s'inscrit dans un cycle court de transformation assurant un excellent bilan carbone à la filière de l'emballage.



Peupliers Koster âgés de 16 ans.

### Une baisse inquiétante des surfaces plantées

Depuis le milieu des années 2000, les plantations de peuplier sont en chute libre notamment en raison du faible taux de renouvellement des peupleraies coupées. Le maintien de la ressource régionale nécessiterait pourtant la plantation dans la prochaine décennie de 300 hectares de peuplier par an, contre environ 50 aujourd'hui.

### Vers une reprise de la populiculture ?

Les éléments de connaissance et de contexte apportés par le guide permettent d'être raisonnablement optimiste :

- on dispose aujourd'hui d'une gamme de 21 variétés adaptées à la Bretagne, productives et fiables au plan sanitaire, dont les exigences vis à vis du milieu sont désormais connues;
- les stations à peupliers sont identifiées et décrites précisément ;
- les itinéraires sylvicoles pour produire du peuplier de qualité sont établis et chiffrés.

#### Un bois recherché

Bien que les prix d'achat au producteur stagnent à un niveau bas depuis plusieurs années, les tensions prévisibles sur la ressource laissent présager à terme une hausse des cours. Plusieurs fiches du guide sont consacrées aux aspects économiques (modes de vente, utilisation du bois, calculs de rentabilité).

### Un cadre pour préserver l'environnement

Le peuplier est parfois décrié pour son impact supposé négatif sur l'eau, les paysages et la biodiversité.

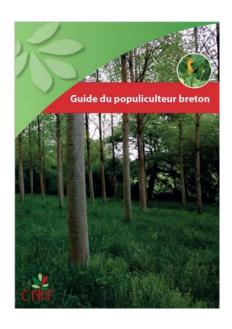
Le guide revient de manière objective sur ces enjeux environnementaux, rappelle le cadre réglementaire et propose des solutions techniques pour leur bonne prise en compte.

Enfin, tout au long du document, les praticiens sont initiés aux bons gestes environnementaux à travers la parole du loriot, oiseau emblématique des peupleraies.

### Des formations à l'utilisation du guide

Des cycles de formation FOGEFOR dédiés à la mise en œuvre du guide seront organisés par le CRPF à partir de l'automne 2020.

Chaque stagiaire recevra un guide. Edité à 500 exemplaires, celui-ci se présente sous la forme de 34 fiches organisées par onglets thématiques (les terrains à peuplier, peuplier et environnement....) et rassemblées dans une chemise à rabat.



Le document en version numérique est accessible sur le site internet du CRPF à l'adresse suivante :

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf. fr/n/guide-du-populiculteur-breton/n:3800

Il est téléchargeable fiche par fiche, par onglet, ou dans son intégralité.

Michel Colombet, délégué régional CRPF

### L'équilibre forêt-gibier c'est possible!



Une méthode simple, pratique et éprouvée a été conçue par le CNPF, l'ANCGG\* et la FDC22\*. Cette démarche innovante, exemplaire en termes de partenariat forestiers/chasseurs, a été récompensée par les Honneurs de la chasse Laurent Perrier-Groupama. Transcrite fin 2016 dans le Guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier, elle est maintenant expliquée à l'aide de 21 courtes vidéos sur www.equilibre-foret-gibier.fr

Bien que richement illustré, ce guide restait difficile d'accès à un large public. C'est pourquoi nous avons souhaité le vulgariser en créant une plateforme accessible via différents sites internet. Les visiteurs y découvriront de courtes vidéos expliquant par l'image les deux démarches (à court et à long terme) et les différentes étapes de la méthode :

### Comment rétablir l'équilibre forêt gibier, en trois étapes :

 ils apprendront à identifier et quantifier les dégâts des cerfs et chevreuils à l'aide de fiches d'inventaire simples,



 ils sauront comment analyser les causes du déséquilibre, en auditant les pratiques de chasse, la gestion forestière et en connaissant les indicateurs dont disposent les fédé-



rations départementales des chasseurs pour élaborer les plans de chasse (dorénavant, ce sont elles qui pilotent le plan de chasse);



 enfin, ils découvriront une combinaison d'actions, à la fois cynégétiques, sylvicoles et fédérales (anciennement administratives) à engager pour restaurer l'équilibre.

### Comment assurer l'équilibre forêt gibier sur le long terme :

 ils sauront comment bien gérer les populations d'animaux à l'aide d'indicateurs de changement écologiques (ICE) comme les « comptages » nocturnes, les indices kilométriques (nombre d'animaux vus par kilomètre parcouru), les



- mesures de la masse corporelle des jeunes, de la longueur de la patte arrière, de la mâchoire, le taux de gestation des bichettes...
- ils découvriront qu'une gestion forestière dynamique prenant en compte la fragilité des sols, la biodiversité et le changement climatique agit favorablement sur l'équilibre.
- enfin, ils verront qu'en échangeant régulièrement avec leur équipe de chasse, ils pourront anticiper et renouveler leurs peuplements dans des conditions optimales car il est indispensable de reboiser avec stratégie. De petites astuces, comme la mise en place d'enclos-exclos, permettent d'initier le dialogue et de mieux se comprendre.



Cet outil permet à tout un chacun de se former et de trouver des exemples concrets de réalisations. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter les référents cynégétiques du CRPF:

Pierre Brossier (06 18 44 72 06) ou Patrick Blanchard (06 79 55 62 10).

Pierre Brossier, ingénieur CRPF

\* Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor.

### Les chenilles défoliatrices des feuillus

Pour accomplir leur cycle de développement qui en fera des papillons, les chenilles consomment le feuillage de divers feuillus : chênes en majorité, mais aussi rosacées (alisier torminal, merisier...) qui les accompagnent. Certaines espèces de chenille vivent de manière isolée (tordeuses, géométrides, bombyx...), d'autres sous forme de colonies (processionnaires du chêne). Après plusieurs années de présence discrète, les populations de ces chenilles sont en augmentation depuis 2018 dans nos deux régions et laissent craindre une pullulation dans les prochaines années.

### Deux grandes catégories de chenilles:

- les défoliatrices précoces (géométrides, tordeuses) :

Les dégâts interviennent entre avril et fin mai avant « la pousse de la St Jean ». En général, ces défoliations sont moins dommageables pour les arbres car la pousse d'été n'est pas impactée.



Chenille de géométride.

- les défoliatrices tardives (processionnaire du chêne, bombyx disparate) :

Les dégâts interviennent jusqu'à la mi-juillet. Ils diminuent la vitalité des arbres qui sont obligés de puiser dans leurs réserves glucidiques pour pouvoir réémettre des feuilles pendant l'été.



Colonie de processionnaires du chêne.

### Impacts sur la forêt

La consommation du feuillage, qui peut être totale en l'espace de quelques jours, provoque une perte de croissance et donc de production des arbres.

Une seule défoliation, même totale, malgré son caractère spectaculaire, n'entraîne pas de mortalité sur les peuplements en bonne santé. En revanche, des mortalités peuvent survenir après plusieurs défoliations consécutives fortes sur des peuplements affaiblis.



Alignement de chênes fortement défoliés.



Chenille de bombyx disparate.

#### Impact sur la santé humaine

La processionnaire du chêne et le bombyx cul brun sont très urticants et peuvent entraîner des réactions allergiques très graves chez l'homme et les animaux. Les urtications sont dues à des poils microscopiques, appelés soies, que les chenilles possèdent sur le corps.

La processionnaire du chêne est la plus dangereuse. Les nids de ces chenilles, qui contiennent une quantité importante de poils, sont actifs pendant plusieurs mois.

#### **Surveillance et lutte**

Les pics de pullulation sont généralement suivis d'une chute brutale des populations de chenille causée selon les cas par la famine, le développement des parasites et des prédateurs ou un accident climatique. Les oiseaux (mésange, huppe fasciée...) consomment de grandes quantités de chenilles tandis que les chauves-souris insectivores se nourrissent des papillons, permettant ainsi de maintenir un équilibre naturel. C'est là le meilleur moyen de lutte à l'heure actuelle.

Chaque année, le réseau des correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts (DSF) effectue un suivi des défoliations sur le territoire national.

Pour toutes questions relatives à ce sujet, vous pouvez contacter les correspondants DSF de votre secteur. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site Internet du CRPF à l'adresse suivante : https://bretagne-paysdela-loire.cnpf.fr/n/sante-des-forets/n:819 Un article plus détaillé est consultable sur le site web du CRPF à l'adresse suivante :

https://bretagne-paysdelaloire. cnpf.fr/n/publications-particulieres-sante-des-forets/n:3858

Julien Blanchin, technicien CRPF

### Ventes de bois du printemps

En raison de la pandémie du covid-19, toutes les ventes groupées de bois sur pied ont été annulées ou reportées. Il n'est donc pas possible d'en afficher les résultats à l'heure où nous rédigeons cet article.

La vente des Experts Forestiers de Bretagne prévue le 23 avril a été reportée au 4 juin. Cette vente sera totalement dématérialisée. Tout sera réalisé à distance, sans la présence ni des acheteurs, ni des propriétaires vendeurs en salle.

Dans les Pays de la Loire, la vente se déroulera le 25 juin, également sous forme dématérialisée. Les résultats de ces ventes seront intégrés avec ceux des ventes d'automne et seront publiés dans notre numéro de fin d'année.

Pendant la période de confinement, le secteur de la construction a subi un ralentissement très important avec l'arrêt de nombreuses entreprises pendant plusieurs semaines. Le secteur de l'emballage et de la palette en particulier ont connu une activité soutenue par la forte demande de l'agroalimentaire.

Les autres activités de sciages ont été très ralenties mais ont continué à fonctionner sur le stock de bois et le carnet de commandes des entreprises.

> Michel COLOMBET - Délégué régional Xavier GRENIÉ - Ingénieur CRPF

### FOGEFOR « Bases de la gestion forestière durable »

Cette formation est ouverte à tous les propriétaires forestiers désireux d'acquérir les bases nécessaires à la gestion de leurs bois (techniques, économiques, environnementales et fiscales) ainsi qu'à leurs salariés. Ces réunions (un vendredi par mois) se déroulent en salle le matin et sur le terrain l'après-midi.

Pour la Bretagne, le cycle aura lieu dans le Finistère du 18 septembre 2020 au 11 juin 2021.

Le programme avec son bulletin d'inscription est disponible sur le site internet du CRPF:

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/les-bases-de-la-gestion-forestiere/n:2676#p6281

**Pour plus d'informations :** marylene.fauvel@cnpf.fr - 02 99 30 45 46 ou david.leferrec@cnpf.fr - 06 18 44 72 15

Pour les Pays de la Loire, le cycle aura lieu de mars à décembre 2021.

Le programme sera disponible début juillet.

Pour plus d'informations: france.averty@cnpf.fr - 02 40 76 84 35

### **Brèves**

### Mouvements de personnels au CRPF

Le CRPF a recruté 2 jeunes chargés de mission début juin.

Jocelyn GAILLARD remplace Nicolas DUVAL comme technicien de secteur dans le Morbihan. Il est basé à l'antenne de Vannes (56).

Laura BERTHEL assure les fonctions de chargée de mission Natura 2000 et de technicienne de secteur dans le Finistère et l'Ouest des Côtes d'Armor. Elle est basée à l'antenne de Quimper (29).

Nous leur souhaitons de s'épanouir dans leur nouveau poste et vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

#### De nouvelles perspectives pour la télétransmission des Plans Simples de Gestion

Une entreprise originale et novatrice, Sylvamap\*, implantée près de Nantes, a travaillé avec le CNPF sur la transmission sécurisée des plans simples de gestion forestier (PSG), directement depuis son système informatique. Après 6 mois d'efforts, un premier PSG a été télétransmis avec succès en avril dernier.

Les propriétaires pouvaient déjà depuis 2019 télétransmettre leur PSG par internet depuis le site « La Forêt bouge », mais ce travail ouvre de nouvelles perspectives puisqu'il permet l'interconnexion directe et sécurisée des systèmes informatiques des rédacteurs de PSG professionnels avec l'application Merlin du CNPF.

\* Sylvamap est une entreprise spécialisée dans la cartographie assistée par ordinateur et l'accompagnement des propriétaires à la rédaction en ligne des plans simples de gestion www.sylvamap.fr

### Prochaines réunions forestières

#### **ILLE-ET-VILAINE**

 08/09 Savoir utiliser l'annexe verte Natura 2000 pour rédiger son Plan Simple de Gestion Paimpont (35)

#### **MAYENNE**

 25/09 Décrire ses peuplements, prévoir sa gestion, favoriser la biodiversité Bouère (53)

#### **COTES-D'ARMOR**

 28/10 Boiser 25 hectares avec des feuillus: 25 ans après Saint-Samson-sur-Rance (22)

#### **ILLE-ET-VILAINE**

16/09 Le pin maritime face au changement climatique : quelle sylviculture ?
Sixt-sur-Aff (35)

#### **SARTHE**

 02/10 Concilier peuplier et biodiversité, de l'installation au renouvellement Noyen-sur-Sarthe (72)

#### **MORBIHAN**

• 10/11 Journée pin maritime : de la graine à la planche\* Lanouée (56)

### Renseignements et inscriptions :

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/les-reunions-forestieres/n:2859

#### MAINE-ET-LOIRE

 18/09 Concilier peuplier et biodiversité, de l'installation au renouvellement Epieds (49)

#### **LOIRE-ATLANTIQUE**

 23/10 Le carbone et la forêt Saint-Même-le-tenu (44)

#### **FINISTERE**

19/11 Les résineux face au changement climatique Elliant (29)

#### **ILLE-ET-VILAINE**

- 08/12 Des outils numériques pour faciliter la gestion de sa forêt Val d'Izé (22)
- \* Réunion se déroulant sur la journée complète.

### **Prochains cycles de formation FOGEFOR**

### « Rédiger son PSG »

Sur trois réunions d'une journée, avec la théorie en salle le matin et la pratique sur le terrain l'après-midi, ce stage est destiné aux propriétaires de bois et forêt qui désirent rédiger eux-mêmes leur PSG. Il



permet d'apprendre à décrire sa forêt et à mener une réflexion pour planifier ses interventions.

Il se déroulera à Allonnes (72) aux dates suivantes :

18 septembre, 16 octobre et 20 novembre 2020

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site internet du CRPF :

https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/rediger-son-plan-simplede-gestion/n:3025

#### Informations complémentaires :

france.averty@cnpf.fr - 02 40 76 84 35

### « Peuplier en Bretagne »

A l'occasion de la sortie du Guide du populiculteur breton, le CRPF organise un cycle FOGEFOR consacré au peuplier dans les Côtes d'Armor.

Ce cycle est ouvert à tous les propriétaires forestiers s'intéressant à cette essence, ainsi qu'à leurs salariés. Il s'étalera sur 3 journées alternant théorie en salle et travaux pratiques sur le terrain.

25 septembre, 23 octobre et 20 novembre 2020

Le nombre de participants est limité à 20.

Le programme détaillé et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site internet du CRPF : https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/n/le-peuplier-en-bretagne/n:3853

#### Pour plus d'informations :

marylene.fauvel@cnpf.fr - 02 99 30 45 46 ou eric.sinou@cnpf.fr - 06 18 44 72 18



Centre Régional de la Propriété Forestière Bretagne - Pays de la Loire - 36 avenue de la Bouvardière 44800 Saint-Herblain - Tél. 02 40 76 84 35 - site : https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr Avec le soutien financier des Régions Bretagne et Pays de la Loire et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Directeur de la publication : Arnaud GUYON - Responsable de la rédaction : Michel COLOMBET Réalisation : France AVERTY

Abonnement gratuit - 1er semestre 2020 - Imprimerie: VALPG • Saint-Aignan de Grand Lieu - n° ISSN: 2646-5213



